

# Franc Parleur

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE  
ORGANE D'ACTION NATIONALE

Qui bene amat, bene castigat

RAOUL RENAULT  
Directeur

Qui aime bien, châtie bien

## RESURRECTION NATIONALE

Le peuple de la province de Québec s'est réveillé de belle façon.

D'un bout à l'autre de la province nous assistons à un formidable sursaut de l'opinion publique profondément indignée et dégoûtée de la façon dont la chose publique a été administrée depuis quinze ans.

Les extravagances du Régime Taschereau, les vols gigantesques qui ont été machinés par les favoris du Régime, les monstrueux actes de banditisme qui ont été perpétrés pendant les élections de 1931 et 1935 et toutes les turpitudes et les cochonneries des membres du gouvernement ont provoqué, chez tous les honnêtes gens, un profond mépris pour tous les iniques profiteurs qui ont pillé la province depuis une quinzaine d'années.

C'est pour cela que l'on voit, aujourd'hui, tous ceux qui ont le sens de l'honneur et conscience de leurs devoirs de citoyens soucieux de l'avenir de la province, de l'avenir de leurs fils, se ranger avec enthousiasme sous la bannière du parti de la restauration sociale et économique, parti formé des meilleurs éléments des partis rouge et bleu, le parti de l'Union Nationale.

Il ne pouvait en être autrement, car le peuple de la province de Québec est profondément honnête et méprise au suprême degré ceux qui abusent de sa confiance d'une façon aussi outrageante, aussi prévacatrice.

Les vols en série pratiqués effrontément par des ministres du Régime, par des députés, par de hauts fonctionnaires et toute la valetaille qui gravitaient autour du trésor public, ont provoqué un irrésistible sursaut de l'opinion publique.

Les scandales d'Antoine Taschereau, frère du premier ministre, qui s'était approprié \$15,000.00 de l'argent public, les dilapidations du ministre Vautrin qui soutirait l'argent de la province pour payer ses dépenses personnelles, les extorsions de Charles Lantôt, les ristournes de Bériau-les-Plaques, l'emprunt de \$25,000,000 en pleine période électorale, pour ne mentionner que ces faits-là qui ont été prouvés à l'enquête du Comité des Comptes Publics, tout cela a soulevé chez le peuple, en même temps qu'une profonde humiliation, un désir de renverser toute cette effrontée canaille politique.

De tous les coins de la province une im-

mense clameur de réprobation a surgi lorsque l'on a appris avec effarement les vols des J-niers publics dans lesquels les ministres et les députés ont ignominieusement trempés, disons depuis une dizaine d'années, M. Godbout comme les autres.

C'est alors que libéraux et conservateurs, horriblement révoltés contre de tels abus de pouvoir se sont entendus pour se donner fraternellement la main et se joindre à l'Union Nationale sous l'énergique et habile direction de Maurice Duplessis, le vaillant chef de l'opposition qui a terrassé l'ignoble bête à cinquante têtes du Régime Taschereau.

Tous les libéraux consciencieux, tous les conservateurs honnêtes ont secoué énergiquement les chaînes qui les rivaient aux vieux partis pour se jeter dans les bras du parti sauveur, le parti de l'Union Nationale.

Quel beau geste ils ont accompli ces vrais patriotes pour délivrer la province des nombreuses tentacules qui l'étouffaient au bénéfice des trusts, des puissances d'argent et des pourimentaires du Régime.

C'est une oeuvre salvatrice qu'ils accomplissent par l'union étroite de toutes les bonnes volontés de tous les partis.

Parmi les honnêtes gens de cette province on ne compte plus de rouges, de bleus, d'indépendants mais des nationaux sous le beau drapeau bleu-blanc-rouge de l'Union Nationale.

Les rouges indécrottables dont la carapace ne saurait laisser pénétrer le moindre filon de lumière mourront avec le Régime dans la

(Suite à la page 2)

### Flamèches

Edouard Lacroix porte bien mal ses croix.

La pompe à Uézais Gervais est déjà encrassée.

Un fou instruit est plus dangereux que dix fous ignorants.

L'automne est venu passer une partie de la semaine dernière à Québec.

Est-ce la Banque de Montréal qui a choisi le trésorier de la province ?

La carrière politique ne convient qu'à ceux qui aiment le tohu bohu de la lutte.

Lacroix croit que le "crois ou meurre" de Taschereau peut croître dans ses pâturages.

Alexandre avait bien mandé à Antoine de prendre les intérêts de la province.

Le peuple prouvera clairement qu'il a renoncé à Taschereau, à ses pompes et à ses oeuvres.

On ne peut pas essayer de jouer un grand rôle en politique sans avoir fait un dur apprentissage.

Antoine a restitué, donc il avait volé, mais saura-t-on jamais le montant exact de ses appropriations ?

La couenne de Cohen n'a pas pu résister, elle a pelé. Bouchez-vous le nez car ça ne sent pas rien que l'ail.

## Le Juif qui joue de ses poings est envoyé aux Assises

Le Juif Abraham Schacter, "collecteur" de la maison Mozart, Limited, dont nous avons raconté les exploits pugilistiques la semaine dernière, a été envoyé, par M. le juge Roy, aux Assises Criminelles pour y subir son procès au prochain terme.

Dans son jugement sur l'enquête préliminaire le tribunal a été très sévère envers cet Israélite. Témoin dans sa propre cause, il a nié avoir frappé le plaignant quand trois témoins honorables

ont juré le contraire, que celui qu'il a frappé portait encore des cicatrices à la figure. Il s'est tout simplement parjuré.

Ces Juifs qui s'imaginent être en pays conquis dans notre bonne ville de Québec méritent de recevoir une salutaire leçon. Il y a des limites à la bonnasserie.

Il est grand temps que nos gens commencent à ouvrir les yeux.

Il y a à Québec actuellement des maisons juives qui vendent à

la semaine, qui exploitent le public. Nous avons par devers nous des faits précis de flagrantes exploitations, d'annonces mensongères, de représentations fausses quant à la valeur réelle de certains articles, tels que meubles, confections pour hommes et femmes, prélaris, etc.

Nos marchands canadiens-français vont-ils se laisser manger la laine sur le dos bien longtemps avant de prendre les grands moyens de se protéger ?

VOS YEUX SONT EN  
SECURITE SOUS MES SOINS

J.-A. McCLURE O. D.

OPTOMETRISTE

7, RUE ST-JEAN,

QUEBEC

# FRANC-PARLEUR

Journal de combat et de critique  
Publié par L'OFFICE QUEBECOIS DE PUBLICITE,  
sous la direction de RAOUL RENAULT et imprimé par L'Imprimerie  
Frontenac, Limitée, 351 Boulevard Charest.

Résidence: 60 rue St-Louis — Téléphone: 4-4802

ABONNEMENTS	
En ville, un an	\$2.50
En ville, 6 mois	\$1.25
Campagne, un an	\$2.00
Campagne, 6 mois	\$1.00

Le numéro, 5 sous

## TARIF DE PUBLICITE

Taux fixe: 5 sous la ligne agate.

Matière à lire: 10c la ligne.

Annonces politiques, officielles, financières, 10 cts la ligne agate.

Cartes professionnelles, 50 cts le pouce par insertion.

## Résurrection Nationale

(Suite de la page 1)

*plus abjecte décrépitude. Les bleus comme la poule à Simon, les descendants impénitents du Régime qui nous a imposé la conscription peuvent rester dans leurs tanières.*

*L'Union Nationale n'a pas besoin dans ses rangs de traîtres et de rênégats, que ce soient des rouges, que ce soient des bleus, que ce soient des opportunistes qui rôdent sans cesse autour des crèches ministérielles.*

*Et c'est pour cela, c'est parce que ses chefs autorisés ont clairement déclaré à plusieurs reprises qu'ils s'étaient débarrassés de la poussière des vieux partis auxquels les honnêtes gens n'ont plus confiance; c'est parce que d'un commun accord l'immense majorité du peuple de cette province veut mettre fin aux brigandages politiques qui ont souillé notre belle province depuis quinze ans, que l'Union Nationale a reçu un accueil aussi spontané, aussi enthousiaste; c'est pour cela que tous les coeurs nobles, d'un bout à l'autre de la province, vibrent à l'unisson et qu'ils ont pris la ferme résolution de coopérer efficacement au grand nettoyage de l'horizon politique empuanti par le Régime néfaste et spoliateur qui a régné sur notre malheureuse province depuis quinze ans.*

*L'heure salavrice approche, grâce à l'Union Sacrée, à l'Union Nationale, sous la vigilante et vengeresse direction du plus brillant homme d'état qui soit jamais passé à la Législature de Québec.*

*Et c'est aussi pour cela que nous assistons à une véritable levée des forces vives de notre peuple, à une Résurrection Nationale.*

# RIALTO

SAMEDI à MARDI

RICARDO CORTEZ et VIRGINIA BRUCE dans  
"SHADOW OF DOUBT".

Aussi une somptueuse fantaisie musicale à grand spectacle avec le plus célèbre orchestre tzigane au monde.

"JUANITA" avec les plus grands artistes français.

## ANNONCEZ DANS LE "FRANC-PARLEUR"



JAMBON FUME, la lb 22<sup>c</sup>  
Préparé au sucre ... 22<sup>c</sup>  
EPAULE FUME sans gigot, 4 à 12 lbs ... 17<sup>c</sup>  
JAMBON CUIT par tranche sans couenne BACON 42<sup>c</sup>

Samedi sera le dernier jour au prix de 22c la livre. PROFITEZ-EN.

A partir de lundi, il se vendra 12c le paquet d'une demi-livre au lieu de 11c, soit 24c la livre.

STEAK, ronde, tranche complète. La livre ... 20<sup>c</sup>  
Qualité de choix

CHOUX FRAIS, chacun ... 5<sup>c</sup>

### VIANDE SALEE

Qualité insurpassable

BOEUF salé, désossé roulé, lb ... 18<sup>c</sup>

LANGUE salée lb ... 20<sup>c</sup>

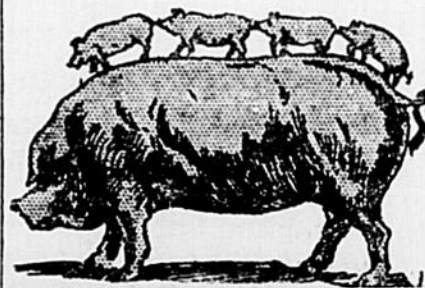
LARD salé, de jeune lb ... 16<sup>c</sup>

Service de livraison par toute la ville.

142 Richardson, Tél. 8196

475 St-Jean, Tél. 2-1551

995 St-Valier, Tél. 8519



## CANDIDATS

Aux Etats-Unis les candidats à la présidence ne manqueront pas aux élections de novembre:

Frank-D. Roosevelt, Démocrate.

Alf.-M. Landon, Républicain.

William Lemke, Unioniste.

Rev. Coughlin, Justice Sociale.

Dr Townsend, Club des \$200 par mois.

D.-Leigh Colvin, Prohibition.

Norman Thomas, Socialiste.

Earl-W. Browder, Communiste.

Il doit y en avoir pour tous les goûts.

## UNION NATIONALE COMITE CENTRAL

47, Boulevard Charest

OSCAR DROUIN,

Organisateur-en-chef

JEAN MERCIER,

Organisateur-adjoint

TELEPHONE: 7224

## NOUVEAU CHANSONNIER CANADIEN-FRANCAIS

Chansonnier canadien-français, par l'abbé F.-X. Bourque. Valeur de \$2.00. C'est un recueil de 100 chansons, paroles et musique, de 284 pages, grand format

Nous offrons un nouveau Chansonnier canadien-français, renfermant 100 de nos meilleures chansons, avec musique. L'auteur a travaillé à cette compilation pendant sept ans. Il a fait un choix judicieux de nos meilleures chansons. Il les a retouchées, augmentées, et épurées pour les rendre acceptables dans tous les milieux.

Si la plupart des chansons canadiennes sont tombées en oubli, surtout dans les villes, c'est que plusieurs d'entre elles n'étaient pas chantables dans les salons dans leurs formes primitives. Cependant, bon nombre de ces chansons possèdent des charmes que leur rusticité domine. Ces chansons, l'auteur les a transformées, tout en leur conservant leur forme et leur thème originaux.

Plusieurs autres n'étaient pas complètes. Même dans Gagnon, qui s'est astreint de les reproduire telles qu'il les a entendues et plusieurs sont imparfaites. L'auteur y a suppléé, il les a complétées et amendées.

Le recueil que nous offrons aujourd'hui en vente, pourra pénétrer partout, dans les salons comme dans la chaumière, dans les collèges, couvents, etc., car l'auteur, pour conserver certaines chansons réellement belles, mais qui frisaient la frivolité, les a révisées et épurées afin de les sauver complètement de l'oubli.

Ce recueil, nous ne craignons pas de l'affirmer, éclipse tout ce que nous avons vu jusqu'à présent et comble une lacune qui menaçait de jeter complètement dans l'oubli toutes nos chansons populaires, les bonnes comme les mauvaises, les belles et les sublimes comme les insignifiantes.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la partie musicale a été l'objet d'une attention toute particulière.

En vente à \$2.00 l'unité, franco. Remise spéciale aux libraires et marchands.

A tout abonné qui nous fera parvenir directement son abonnement, soit \$2.00 pour la campagne, \$2.50 pour la ville de Québec, nous donnerons comme prime un de ces chansonniers.

Adressez:

# Franc-Parleur

60, RUE ST-LOUIS

QUEBEC

## PRENEZ SOIN DE VOS YEUX, ILS PRENDRONT SOIN DE VOUS

Bachelier en Sciences de l'Université Laval, Québec

Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal

62, RUE ST-JOSEPH

TEL.: 4-1140

### André Dorion, O.D.

Optométriste-Opticien

Examen de la vue—Choix et ajustement de lunettes

—Verres de toutes sortes.

TELEPHONE 4-114

# Suivez le conseil de Lacordaire

Lacordaire, l'un des plus grands orateurs et des plus profonds penseurs qu'ait produits la France, a dit un jour avec une subjugante éloquence :

## "LA LIBERTÉ NE SE DONNE PAS, ELLE SE PREND"

Gens du Québec, nos chers compatriotes, qu'un régime sans cœur et sans conscience a conduit à l'abîme, après nous avoir dépouillés ou laissé dépouiller d'une part très large de votre patrimoine national, vous avez intérêt à méditer sérieusement cette pensée de Lacordaire. Oui, vous avez intérêt à suivre le conseil qui vient de vous être donné par cet illustre Dominicain, conseil qu'il donne en particulier aux gens de l'élite, à ceux qui consacrent leurs loisirs à défendre la vérité, à revendiquer les droits des leurs et des faibles que d'innombrables créatures s'évertuent à violer, pour n'avoir pas à traiter ces gens avec justice et rendre à chacun son dû. Gens du Québec, nos compatriotes, que des politiciers inhumains et sans conscience, impertinents et despotiques ont réduits en esclavage jusque dans votre patrie, vous avez intérêt à prendre en très sérieuse considération cette pensée profonde de Lacordaire qui, par ces mots lapidaires, exhortait les opprimés à la résistance, à cette résistance qui est le prélude d'une prochaine victoire sur leurs oppresseurs.

La victoire est assurée à quiconque sait se dresser fièrement devant ses adversaires, quels qu'ils soient, et renverser l'un après l'autre les obstacles qui lui barrent la route et l'empêchent d'atteindre le but proposé. Arrive une défection, une trahison par exemple et le tour est joué : l'ennemi, qui ambitionne la victoire, se précipitera immédiatement sur sa proie et lui portera au cœur le coup fatal.

Ce coup, l'infâme, l'odieux et l'impudent régime Taschereau l'a porté en de multiples circonstances, pour ne pas dire constamment, à notre population. Il s'est élancé avec passion sur sa victime, l'a broyée de coups, puis enfin l'a abandonnée à ses voraces ennemis que sont les trusts, les faux politiciens, les écumeurs, les dilapidateurs, les renégats, les calomnieux, bref les exécrables créatures dont s'était entouré le régime.

A quoi se résume la vie qui est faite à notre population du Québec? Quel genre de liberté lui est consenti? Notre peuple est-il satisfait de la situation que les infâmes créatures du régime lui ont imposée? Nos gens goûtent-ils le rôle que des valets de la clique leur ont assigné? Comment nos hommes publics se sont-ils comportés depuis plus de seize ans, envers leurs commettants? Ont-ils vraiment pris en main leur cause ou ne se sont-ils pas plutôt faits les serviteurs des exploiters du peuple? Qu'ont fait nos gouvernants pour assurer chez nous la diffusion de la justice et assurer la bonne entente? Qu'ont-ils fait également pour améliorer le sort des travailleurs de la ville et de la campagne? Qu'ont-ils fait pour mâter ces gens de la finance que la soif effrénée des richesses portent à payer des salaires insuffisants à leurs employés? Quelles sont les lois sociales mises en vigueur par le régime en ces dernières années, si fertiles en exploitations de toutes sortes, lois dont devraient bénéficier les ouvriers que des patrons sans entrailles et sans conscience considéraient et considéraient toujours comme des cerfs, des bêtes de somme, des esclaves. Qu'ont fait ces politiciers pour empêcher ces vols manifestes des deniers publics par des fonctionnaires et des députés provinciaux? Ces argents, ces voleurs doivent le savoir, ne leur appartiennent ni en propre ni autrement, d'où le devoir pour eux de les restituer à leur véritable propriétaire: la province. Qu'ont fait ces dégoûtantes créatures du régime pour mettre une terme à ces vols d'élections dont ils étaient par ailleurs bénéficiaires, à ces parjures, à ces tripatouillages des listes électorales, à ce brigandage, à ces calomnies, à cette corruption des électeurs, à cette prostitution des consciences et à ce mépris des honnêtes gens qu'une police servile réduisait au silence quand ils voulaient protester contre les agissements de la pègre politique.

Les gens du régime n'étaient-ils pas tous trop intéressés à poursuivre l'accroissement de leur fortune personnelle ainsi que celle de leurs amis pour songer à défendre les intérêts du peuple, à édicter les lois propres à assurer le maintien chez nous de la justice dans le monde du travail et entre prêteurs et emprunteurs? Qu'est-il résulté de cette incurie de nos gouvernants? Le sort des gouvernés s'est-il quel peu amélioré ou aggravé depuis l'avènement au pouvoir en 1920 de l'infâme régime qui vient de sombrer? Jouissons-nous d'une véritable liberté ou sommes-nous de plus en plus assujettis à un rôle dont seuls les puissants de la finance et de la politique tirent quelque avantage. La situation est telle qu'il nous est impossible de faire le moindre mouvement et d'exprimer la moindre idée sans s'exposer à avoir une

nuée de mouchards et de sans-culottes nous envelopper de toutes parts à la fois et s'efforcer par tous les moyens imaginables mais surtout canailles à nous réduire au silence, à nous rendre inactifs tout comme si nous étions la chose de ces gens. En vérité, on se croirait en Afrique ou en Océanie, pays par excellence de l'esclavage, tant la vie de ces gens et la nôtre se ressemblent de bien des façons, tant nos gouvernants nous considèrent comme des quartités négligeables.

Cela vous indigne de nous voir nous exprimer de la sorte: nous voudrions croire fausses nos prétentions mais, hélas, la chose nous est impossible. C'est que les preuves abondent qui attestent le bien fondé de nos accusations.

Au fait, quels furent les auteurs de toutes ces lois tracassières, de ces lois qui violentent les droits du peuple et servent les intérêts

mesquins de certains personnages, chers entre tous à nos gouvernants? Est-ce le peuple qui choisit ses représentants à la législature? Quand l'Etat passe des mesures, tient-il toujours compte des sentiments du peuple qui a son mot à dire ici comme ailleurs? Que font au juste nos gouvernants de la liberté des individus? Ne s'évertuent-ils pas toujours et tous à la nier et à la violenter? Quoi, nos administrateurs continuent à agir comme s'ils étaient les maîtres absolus en cette province. Rien de plus vrai. A certaines heures, notamment en temps d'élection, ne se croirait-on pas en Russie tant la politique suivie par nos chefs ressemble à celle imposée aux malheureux Russes. Que cette odieuse persécution se poursuive dix autres années et alors l'on verra le sang couler dans nos rues et la torche incendiaire proménée partout et en particulier dans nos édifices publics, nos temples, nos hôpitaux comme cela est présentement le cas en Espagne et au Mexique et comme cela sera prochainement le cas en France avec son gouvernement socialiste du juif Blum.

Nous ne sommes pas, il va sans dire, pour une liberté qui soit synonyme de licence dans le peuple; au contraire, nous dénonçons cette dernière liberté au nom de laquelle s'accomplissent tous les malheurs dont le monde est témoin actuellement. Ce que nous réclamons, c'est la liberté pour l'individu d'agir comme sa conscience et sa raison lui en font un devoir, c'est le droit d'exprimer sa pensée en tout ce qui l'intéresse ou le concerne, c'est la faculté de donner à sa province le gouvernement qu'il lui plaît, c'est enfin le pouvoir de traduire publiquement ses sentiments et de les imposer à qui de droit.

Aussi longtemps que l'Etat, abusant en cela de ses prérogatives, imposera à ses sujets une politique où il n'est tenu aucun compte des intérêts de ces derniers, une politique qui constitue une violation flagrante et grave des droits du peuple, du droit naturel et du droit divin, une politique à base d'injustice et de mépris des humbles, une politique faite de mesquinerie, d'insolence, de parjure, de calomnie et de malhonnêteté, il n'est pas exagéré ni injuste de dire que cet Etat manque gravement à son devoir, qu'il compromet délibérément l'avenir de son peuple, qu'il répand chez ses sujets des idées subversives et enfin, qu'il contribue directement et sciemment à ébranler les assises sur lesquelles repose notre société.

Cet état est alors criminel mérite la réprobation de tous les gens de cœur et de conscience.

Vous, gens du Québec, vous voulez jouir de votre liberté, vous entendez être les maîtres chez vous, rien d'aussi facile: PRENEZ-LA CETTE LIBERTÉ, car elle vous appartient.

Ne vous contentez pas de protester contre les injustices criantes de vos chefs, agissez plutôt de façon à contraindre ces vils exploiters, des administrateurs indignes à tenir désormais compte de votre volonté. Faites sentir aux autres que vous avez décidé de leur imposer votre volonté, de leur dicter leur conduite, leur attitude à votre égard.

LA LIBERTÉ NE SE DONNE PAS, a dit Lacordaire, ELLE SE PREND. Eh bien, si vous êtes sincères dans vos réclamations ainsi que dans votre indignation, prenez-la et prenez-la sans le moindre retard, la liberté qui vous appartient.

Un jour, le vaillant évêque de Rimouski, Mgr Courchesne conseillait à ses auditeurs DE SE MÊLER DE LEURS AFFAIRES.

Qu'attendez-vous pour le faire, pour vous mêler de vos affaires, pour vous en mêler toujours?

Nous vous demandons instamment de vous graver dans la mémoire ces deux conseils dont la

pratique de tous les instants peut vous faire du bien. Cette pratique peut également révolutionner notre province, sortir notre population de sa torpeur, l'amener même à se mêler de ses affaires et lui rendre cette liberté dont elle déplore avec raison la disparition de chez elle.

Le temps est à l'action, à l'action intelligente et persévérante. Il faut à tout prix réagir contre l'action néfaste dont on impute avec raison la responsabilité au régime Taschereau ce régime qui a

décimé nos rangs, livré notre population à l'ennemi et trahi nos droits.

Donc, vous tous qui avez du cœur et de la conscience, vous tous qui aimez votre race et entendez la servir fidèlement, vous allez désormais vous mêler de vos affaires, vous allez prendre cette liberté que des vôtres vous refusent, vous allez adopter une attitude fière, une attitude qui témoigne une grandeur d'âme et une noblesse de caractère. Cela vous va-t-il? C.B.B.

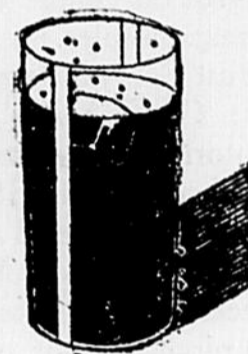
## La Maison de Confiance

TEINTURE — PRESSAGE — NETTOYAGE

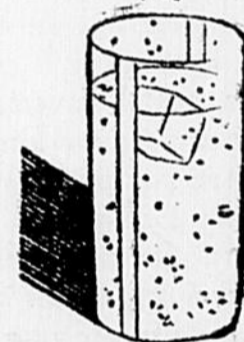
## La Teinturerie Française

565 RUE SAINT-JEAN

TEL.: 4-4686



"Je vais prendre  
une 'Pale Ale'."



"Donnez-moi  
une 'Lime Rickey'."

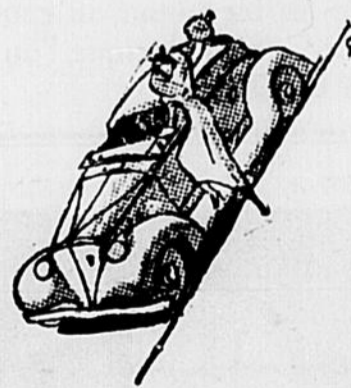
## UN VERRE QUI DURE ET QUI REFRAÎCHIT

Pour l'obtenir, coupez votre boisson préférée avec l'un ou l'autre des agents de coupage "Kist". Ces liqueurs de renommée nationale vous parviennent de façon très ÉCONOMIQUE, grâce à notre représentant local.



ALEX. COULOMBE  
112 Avenue Bigaouette  
TEL.: 8485

**Kist** Une série très complète, comprenant également Kist Lemon-Lime, Kist Sparkling Water, Kist Sparkling Lemon, Kist Grape Fruit, Kist Lemon Sour et autres.



## Automobilistes

lisez bien!

POSSEDANT la plus petite organisation de vente d'autos usagés à l'est de la province NOUS sommes en mesure de vous vendre un petit char usagé au meilleur prix en ville.

## QUEBEC-USED-CARS-LTD

PETITE ORGANISATION — PETITES DEPENSES —

MEILLEURS PRIX.

230 DE LA COURONNE

TEL. 3-1915

(Voisin du Marché St-Roch)

## AFFAIRE DE MAYENCE

### Le Trust Général — La Banque Canadienne Nationale — Le Comité de Protection.

Nos articles des précédentes semaines ont éveillé l'opinion des obligataires, réveillé le trust de sa somnolence et sa petite soeur siamoise notre Banque Canadienne Nationale. Le Comité de Protection ankylosé, lui, cherche un refuge contre les ennuis qui s'accumulent sur sa tête, tant par son inaction que par sa complaisance aux suggestions de nos deux institutions NATIONALES. L'âme dirigeante de ce Comité, c'est M. l'avocat Boisvert qui ne manque jamais de fourrer de la politique à l'occasion.

Nous nous rappelons en ce moment le besoin qu'a ressenti le suave président de la banque, M. Beaudry-Leman de mettre les choses "AU POINT" . . . après avoir été mis au courant de ce qui s'était passé au sujet des INTERETS que payait la Banque au fameux frère de la riche province de Québec. Peut-être à leur tour, les obligataires, lors de l'assemblée du 22 courant, devrons-ils exiger, eux aussi, une nouvelle MISE AU POINT, du gérant-général du TRUST GENERAL, cette fois.

Dans les articles qui devront être considérés lors de l'assemblée du 22, nous notons particulièrement:

A. — Que l'on demandera aux obligataires de prendre à LEURS FRAIS les dépenses occasionnées soit pour les frais juridiques ou autres, par les mauvaises manoeuvres du Comité et du Trust Général conjointement, solidairement responsables.

B. — De permettre au Comité et au Trust Général de sacrifier au besoin la propriété des obligataires: ("LES VINS") en les vendant à des prix plus bas que ceux autorisés actuellement. L'on se rappelle que lors de l'assemblée spéciale du 12 juin 1935, lorsqu'il s'est agi de confirmer l'arrangement final avec l'Allemagne, le membre le plus en vue du Comité de Protection, Monsieur l'avocat Boisvert, organisateur des élections de l'ancien et du nouveau régime libéral, a pris sur lui, en réponse à une question posée par un brave obligataire, de déclarer que l'on devait s'attendre à retirer de la vente des vins, au moins 50% et peut-être plus. Or, nous sommes informés que l'intempestif Boisvert comptait évidemment sans l'ingérence et l'omnipotence du Trust Général, de même que sans les ennuis nombreux imposés par le Sire Cordeau et sa Commission des Liqueurs. La question devra donc être posée de nouveau le 22, à l'assemblée.

Nous notons que les obligataires sont priés, s'ils n'assistent pas à l'assemblée, d'envoyer LEURS PROCURATIONS. Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux obligataires, qui, depuis plusieurs semaines communiquent avec nous, s'ils ne peuvent pas assister, que nous nous mettons à leur disposition et qu'un de nos aviseurs sera sur les lieux pour aider à tirer au clair cette affaire.

D'après les renseignements que nous possédons, les efforts conjoints du Comité ankylosé et du trust, — s'il y en a eu, — sont nuls. La maladministration des biens des pauvres obligataires leur attire en ce moment des désagréments judiciaires dont ils seront finalement les victimes si toutefois l'article quatre de la convocation est accepté. L'article de l'avis des convocations pourvoit à la reconstitution du Comité de Protection nouveau ! ! Est-ce la débandade ?

Les obligataires peuvent, comme par le passé, compter sur notre entier désintéressement et tout le dévouement que mérite leur juste cause de la part du "FRANC-PARLEUR", qui est l'organ des pauvres et des opprimés. Nous sollicitons donc toutes les plaintes et les renseignements que voudront bien nous adresser les obligataires DES OEUVRES DE BIENFAISANCE DU DIOCESE DE MAYENCE.

N. B. — Nous continuerons d'adresser régulièrement notre journal à tous les obligataires afin de les bien tenir au courant des développements et qu'ils soient bien avertis lorsque l'on débitera sur leur triste sort le 22. EN GARDE !



**RICARDO CORTEZ** et **VIRGINIA BRUCE** dans "SHADOW OF DOUBT" à l'écran du Rialto commençant samedi.

Samedi à mardi. — Ricardo Cortez et Virginia Bruce dans

## UN CLAN DE FOUS DANGEREUX

On a débattu, ces jours derniers à Ottawa, la question de la monnaie bilingue. A cette occasion, quantité de fous dangereux, dont les Orangistes ainsi que messieurs Bennett, Rowe, Perley et Church, se sont mis à braire avec tant de virtuosité que les ânes, jaloux de ce que des humains leur disputent leur langage, ont décidé de tenir un grand congrès où l'on déciderait des moyens à prendre pour faire cesser au plus tôt et pour toujours ce plagiat des plus audacieux.

Les ânes veulent être les seuls à employer ce langage pour traduire leurs sentiments: ils ne veulent pas que les fiers disciples d'Orange ainsi que les députés Bennett, Perley, Church et Rowe, leur disputent ce droit exclusif qui leur fut consenti par le créateur. Ces députés dont nous venons de mentionner les noms, sont alors malvenus de prétendre pouvoir se servir du langage qui appartient exclusivement aux ânes pour exprimer leurs sentiments.

Ces bonshommes viennent de lancer un ballon qui, heureusement pour nous et ces lanceurs, tiendra l'air plus longtemps qu'il ne faut, ou mieux plus longtemps qu'ils ne le désireraient. Bennett, Rowe, Perley et Church qui ne sont pourtant pas des imbéciles, doivent savoir que l'élément anglais en ce pays renferme quantité de gens qui connaissent notre histoire et ont parcouru le droit constitutionnel qui nous régit; ils doivent également savoir que l'élément canadien-français ne s'en laissera pas imposer par eux, qu'ils ont assez de fierté et de coeur au ventre, qu'ils sont assez loyaux pour réclamer justice et revendiquer le respect de leurs droits, leurs violeurs fussent-ils Bennett, Rowe, Perley et Church.

Ces gens du gouvernement font le jeu des Orangistes en cette occasion, ce qui n'est pas à leur honneur. Si jamais les Canadiens-français s'avisent de leur faire ravalier leurs insultes ! L'attitude de ces députés contraste avec celle prise par le premier ministre de l'Ontario qui, à son honneur, a dû tenir tête à la meute de chiens couchants orangistes dont c'est la coutume, nous dirions même l'obligation s'il nous faut tenir compte des recommandations qui apparaissent dans un certain volume que nous possédons, de s'élever, de s'opposer par tous les moyens imaginables à toute revendication, provenant de milieux catholique et français, susceptible de leur rendre justice en quelque façon.

D'une part l'on voit le vaillant monsieur Hepburn faire adopter par sa députation, non sans avoir à combattre l'opposition de gens mal disposés à notre égard sans doute à cause de leur ignorance ou de leur haine et de leur jingoïsme, une mesure qui assurera une répartition plus équitable des impôts scolaires entre catholiques et protestants, et, d'autre part, il nous est donné de constater qu'un ancien premier ministre, un ministre et des députés de vieille souche, refusent à nos gens la part de justice qu'ils réclament et à laquelle ils ont droit.

La Canada, disent ces ignorants, n'est pas un pays bilingue, ne doit pas être un pays bilingue et ne sera pas un pays bilingue. Que dit la Constitution, à ce sujet? ne proclame-t-elle pas la langue française officielle à l'égalité de la langue anglaise? Qu'a dit Macdonald, qu'on a surnommé avec raison le père de la constitution? Il n'y a, disait-il, ni race conquérante ni race conquise: TOUTES DEUX ONT DES DROITS ÉGAUX.

Et ce sont Rowe, Bennett, Perley et Church et tout le clan jaune de l'Ontario et d'ailleurs qui viennent proclamer que nous ne pouvons espérer être jamais mis sur un pied d'égalité avec les anglais, que le Canada ne peut avoir un caractère officiel bilingue, que le français ne saurait être officiel en ce pays. Gare à vous, messieurs de l'opposition fédérale qui vous faites les complices intéressés des orangistes, complices ignorants et crétiens à la fois de ces émergiments dignes des premiers siècles, gare à vous, messieurs de l'opposition fédérale qui prenez une doctrine erronée et outrageante, qui soulevez des préjugés dans les milieux insuffisamment renseignés sur nous pour nous juger sensément ou mal disposé à notre égard parce que des imbéciles de votre calibre les ont induits en erreur sur notre mentalité; gare à vous, messieurs de l'opposition fédérale qui vous ravaliez au rang des pires ennemis de l'ordre et de la bonne entente; gare à vous également compatriotes libéraux et

conservateurs qui siégez à Ottawa et que cette attitude de certains confrères laisse indifférents, car cette injustice et cette lâcheté pourraient un jour vos créer de sérieux ennuis, vous suscitez des embarras, vous mettez dans une situation dangereuse qui compromettrait votre avenir politique.

On n'exaspère pas outre mesure une race noble sans s'exposer à subir un jour une volte-face; on ne prive pas une race fière de ses droits les plus chers sans se ménager des ennuis sérieux, on ne provoque pas impunément une race sans encourir la colère de ses enfants qui ne laissera pas de se manifester un jour ou l'autre. Cela s'est vu en 1837, cela se verra probablement dans un avenir rapproché, si l'élément anglais en ce pays continue à nous traiter comme une quantité négligeable, si les anglais en ce pays persistent à nous mépriser.

Il est regrettable qu'un grand nombre de nos concitoyens de langue anglaise soient à ce point ignorants de nos droits ainsi que à demander la création d'un régime de la constitution qui nous régit depuis 1867. Cette ignorance prête flanc au mépris et incite des nôtres à demander la création d'un Canada français qui comprendrait les provinces maritimes et le Québec.

D'aucuns voient dans cette séparation, mouvement qui compte chaque jour un nombre de plus en plus grand d'adhérents, le salut de notre race que des Anglais de ce pays, débarqués ici il y a moins de cinquante ans, se refusent de

traiter avec justice. Comme autrefois, les Greenway, les Norris, les Hocken, les Turbull et les Hughes, pour ne mentionner que les plus notoires d'entre les ennemis acharnés de notre race, les Bennett, les Rowe, les Church et les Perley, sans omettre bien entendu les loyaux orangistes, font oeuvre néfaste, perfide et anti-nationale en organisant la lutte contre nous qui avons plus d'une fois gardé le pays à l'Angleterre, qui actuellement, comme ce fut le cas hier, nous nous gardons de violenter les droits des Anglais là où nous sommes la majorité, c'est-à-dire dans la province de Québec. Nous vous le demandons messieurs les Anglais de notre province, êtes-vous satisfaits de la façon dont nous vous traitons ici? Si oui, et telle doit être votre réponse à moins, bien entendu, que vous manquiez tout à fait de franchise, que n'intervenez-vous pas auprès de vos compatriotes qui sont en train d'écrire de dégoûtantes pages d'histoire où le fanatisme et le crétinisme jouent les principaux rôles, pages que vos enfants liront avec honte par.

Suite à la page 5

## ESSAYEZ PEPSI-COLA

RAFRAICHIT  
NOURRIT  
STIMULE

### 5c

Bouteille de  
12 onces

## Chars Usagés

en parfait état  
et à prix défiant  
toute concurrence

Tous ces autos ont été soigneusement remis à neuf et sont en mesure de vous fournir encore un excellent service. Venez les voir!

OLDSMOBILE	sédan	1930
FORD	sédan	1931
ESSEX	sédan, 7 pass.	1931
CHEVROLET	coupé	1931
NASH	sédan	1931
BUICK	sédan	1932
DE SOTO	coupé	1932
DODGE	sédan	1933
FORD	coach	1934
DODGE	sédan	1935

Distributeurs des autos  
**DODGE** et  
**DeSOTO**  
**MORISSET & Frère**  
337  
Prince-Edouard  
Tél. 7158

**Si ce numéro vous a plu, et même s'il vous a déplu, procurez-vous le FRANC-PARLEUR toutes les semaines, car il ne pourra manquer de vous intéresser ou de vous faire rouspéter. Vous y trouverez toujours des choses et des appréciations que vous ne verrez jamais dans les autres journaux.**

## St-Benjamin L'Ange-Gardien

Pour faire contrepoids à la sale affaire de L'Ange-Gardien, les barbouillés rouges ont essayé de monter l'affaire de St-Benjamin de Dorchester.

Mais l'affaire de L'Ange-Gardien restera comme une flétrissure ineffaçable que porteront au front tous les vils politiciens qui y ont participé dans l'ombre et que le public désigne du doigt lorsqu'ils se montrent en public.

Les parjures en série qui ont été faits à l'enquête n'ont pas changé l'opinion publique qui a su situer les responsabilités.

L'affaire de St-Benjamin a tourné contre ceux qui l'ont montée. L'enquête a révélé que ce sont les rouges qui ont été les agresseurs, qu'ils avaient faits des préparatifs pour créer du tumulte que certains d'entre eux s'étaient procurés des armes, que d'autres avaient amassé des cailloux dont on s'est amplement servis.

Ceux qui ont voulu barbouiller sortiront de là barbouillés d'un bout à l'autre.

La chiennaille du Régime nous est apparue, dans ces affaires de St-Benjamin et de L'Ange-Gardien, sous son vrai masque de sordides malfaiteurs publics.

S'ils ont échappé jusqu'ici à la juste punition qu'ils ont fièrement méritée, l'heure de l'immonente justice va bientôt sonner pour eux.

Gare à vous, sinistres apaches, vous ne jouerez pas, pendant la présente campagne électorale comme vous l'avez fait dans le passé.

## Faites-le déqualifier

Après la complète confession de jugement dans la contestation de Josef Cohen, le Juif de la division St-Laurent, de celui-là qui avait l'entier support de M. Taschereau et qui a réussi par ses manoeuvres frauduleuses à faire voter, dans treize polls, un plus grand nombre de voteurs qu'il y en avait d'inscrits sur les listes officielles, il reste un devoir à accomplir: c'est de prendre des procédures en déqualification.

La preuve sera facile à faire. Josef Cohen a déjà admis que des "manoeuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une large mesure".

N'importe quel électeur peut porter plainte. Dans des procédures en déqualification, la maudite loi Dillon ne peut pas être invoquée.

Et si le barreau de Montréal se respecte, s'il n'est pas, comme on serait porté à le croire, sous l'emprise des Juifs, des plaintes pourraient être faites contre le dit Josef Cohen pour manoeuvres dérogatoires à l'honneur de la profession.

Si pareil cas se présentait à Londres, ou même à Toronto ou à Vancouver, il y aurait des sanctions exemplaires.

## Une appréciation libérale de Duplessis

Sous sa propre signature, dans son journal "L'Echo du St-Maurice", M. Elzéar Dallaire, ancien candidat libéral, écrit ce qui suit sur le compte du chef de l'Union Nationale:

**M. Maurice Duplessis, le chef parlementaire de l'Opposition, est un fort débater. Il s'est révélé encore supérieur à ce que nous pensions de lui, au cours de l'attaque à fond de train qu'il a dirigé contre le gouvernement, et qui a forcé ce dernier à démissionner. S'il en est un qui n'ignore pas cette force combative, presque sans égale du député des Trois-Rivières, c'est bien M. Taschereau. Ce dernier n'est pas le premier venu, on le sait; et pourtant, en dépit de sa stratégie, de sa science parlementaire, de sa vaste expérience, il a dû capituler devant le barrage établi par ce gars de chez nous.**

Si la manière de procéder de M. Duplessis a pu paraître parfois injuste, trop dure, on ne doit pas oublier que "la guerre c'est la loi du plus fort". Le chef de l'Opposition a attaqué avec une grande énergie. C'est ce qui lui a permis de gagner son point: obtenir de nouvelles élections. Ses adversaires admettront qu'il s'est révélé un avocat habile et tenace.

Tél. Bureau: 2-1408

Résidence: 2-1608

**ALLEYN TASCHEREAU**Conseil du Roi  
Avocat et Procureur

76, RUE ST-PIERRE

— QUEBEC

## Débarbouillettes

Une profession que le Régime va tuer: les flânards salariés.

o—o—o

M. Paul Gouin n'a pas encore fini ses foins, mais M. La-croix cherche à récolter ses carottes avant le temps.

o—o—o

M. Godbout dit qu'il va rappeler l'ignoble loi Dillon. Mais il y a cinq ans que les honnêtes gens réclament le rappel de cette loi maudite.

o—o—o

S'il fallait que le gouvernement Taschereau-Godbout-Bouchard fut porté au pouvoir, nous aurons les porcheries-volantes pour accompagner les polls-volants.

o—o—o

Les sanctions contre l'Italie sont mortes dans l'opprobre. C'est le sort qui attend le programme tardif du nouveau Régime Taschereau-Godboutard camouflé.

o—o—o

Tous les vieux oiseaux de proie du parti libéral étaient présents au caucus de mercredi dernier. "Le Soleil" a montré la bilette du laxatif M. Létourneau.

o—o—o

Gervais-la-Pompe a déclaré que le nouveau gouvernement avait accepté une succession vacante, la succession du Régime Taschereau. Quel aveu! Une succession vacante c'est une succession dont personne ne veut.

o—o—o

Le cabinet Taschereau-Godbout-Bouchard est un cabinet de nuit. C'est à minuit et demi qu'il a été annoncé. Pour remplacer un cabinet criminel comme celui de Taschereau, il fallait bien choisir l'heure du crime pour l'annoncer.

o—o—o

Pendant l'irradiation du programme du nouveau gouvernement Taschereau-Godbout-Bouchard, un bon cultivateur de Montmagny glissa la remarque suivante:

—Mais avec toutes ces primes il va écraser l'avoine.

## Un clan de fous

Suite de la page 4

ce qu'elles leur rappelleront la conduite ignoble et injuste de leurs ancêtres qui, à leur sens auront été des traitres, des créatures méprisables. Que ne demandez-vous pas à vos compatriotes de faire droit à nos réclamations, de tenir compte dans l'exécution de leur mandat respectif des articles de loi où il est décrété que le Canadien - français et l'Anglais ont des droits égaux en ce pays, que les langues française et anglaise sont toutes deux officielles en ce pays et que conséquemment, l'un et l'autre de ces groupes ethniques doivent être traités de façon identique par la majorité de ce pays.

Pourquoi faut-il toujours que nos compatriotes des Prairies et des provinces maritimes aient toujours à revendiquer le respect de leurs droits, qu'ils soient considérés comme des étrangers et des parias en ce pays que nos vaillants missionnaires ont arrosé de leur sang généreux et de leurs sueurs, ont christianisé et civilisé? Pourquoi faut-il que se soient toujours des nôtres qui aient à payer tribut à l'injustice, quand, de notre côté, nous nous faisons un devoir de tous les instants de traiter avec équité les Anglais qui habitent notre province.

Il y a une limite à tout, même à cette folie que témoignent ses inconscients imbéciles et ces ignorantins de la Chambre qui nous nient le droit de parler notre langue ou refusent de faire imprimer dans les deux langues officielles du pays nos billets de banque. Il faut être ou bien un ignorant ou bien un imbécile ou bien un gou-

jat pour crier à la domination française et catholique en ce pays chaque fois que des nôtres invitent leurs chefs à le; traiter avec plus de justice, chaque fois que de nos compatriotes revendiquent le respect de leurs droits, comme c'est leur devoir de le faire; chaque fois que des nôtres demandent à l'Etat de mettre sur un pied d'égalité, comme l'exige la loi les deux races française et anglaise qui composent officiellement le Canada: oui, il faut être ou bien un imbécile ou bien un ignorant pour nous refuser ce droit, et par malheur, c'est que des hommes s'efforcent de poser obstinément ou bien à l'inconscient, ou bien à l'ignorant sans se soucier aucunement du tort qu'ils se font ainsi qu'à leur race.

Il est une chose qui nous exaspère plus que la haine farouche de ces jocrisses du pouvoir central: c'est la lâcheté des nôtres, c'est le silence de nos compatriotes en une circonstance aussi tragique et aussi belle à la fois de revendiquer fièrement les droits de notre race, de protester énergiquement contre cette attitude des persécuteurs de notre groupe.

Si ces compatriotes avaient un tant soit peu de coeur au ventre, s'ils avaient une conception exacte de leurs obligations envers leurs commettants, s'ils étaient consciencieux, si enfin ils étaient animés de sentiments sincères de patriotisme, croyez-vous qu'ils auraient laissé un Bennett, un Rowe un Church et un Perley nous insulter et nous lancer à la figure les pires injures? Hélas, nous comptons à Ottawa comme à Québec, de vils suiveurs du parti, des marionnettes qui ne demandent pas mieux que de suivre fidèlement leur chef. Ceci n'explique-t-

il pas le silence de nos députés libéraux et conservateurs fédéraux? Il est vrai que monsieur Ernest Lapointe a su mettre à leur place ces créatures méprisables de l'opposition qui ont jugé opportun une fois de plus de nous lancer de la boue à la figure; mais pourquoi ce compatriote fut-il seul à protester? Où étaient donc les vingt autres députés libéraux du Québec?

Il est dans l'intérêt de la bonne entente en ce pays entre les groupes canadiens-français et anglais, voire même dans l'intérêt du Canada tout entier que ce clan de fous dangereux soit incessamment mis à la raison, que cette campagne contre nous cesse au plus tôt; le moindre retard à suivre cette directive suscitera inévitablement dans un avenir rapproché, des changements radicaux dans l'administration de notre pays. N'est-il pas question de la fondation d'un parti national à Ottawa comme à Québec, n'est-il pas question comme nous vous le disions entièrement, d'une scission, de sécession?

Si le gouvernement actuel ne se sent pas de taille à faire justice à nos revendications, le gouverneur général du Canada, Monsieur Tweedsmuir dont c'est le rôle tutélaire, se doit d'intervenir énergiquement en ce pays la Consti-tution et de contraindre le gouvernement de reconnaître nos droits à nous traiter avec justice ou de démissionner. M. Tweedsmuir se doit en conscience et en droit de prendre en ce moment cette attitude précisément parce que le gouvernement, ceci comprend l'Opposition, ceci ministériel, avoue son incapacité de nous rétablir dans nos droits, de faire justice à nos réclamations. Quoi qu'il en soit, notre gouverneur général a l'impérieux devoir d'imposer silence à ce clan de fous dangereux qui sème la haine dans notre pays et contribue largement par là, à compromettre gravement la paix et à éveiller les antiques préjugés; qui donneront lieu dans le passé à d'innombrables et sanglantes escarmouches.

Que les uns et les autres se fassent un devoir d'imposer silence à Bennett, à Church, à Rowe et à Perley, ainsi qu'au contingent des ânes jaunes qui, à raison de leur attitude en Chambre sur la question de la monnaie bilingue, ont donné lieu à une publicité malfaisante. Ces gens doivent être considérés par tous comme des gens méprisables et des traitres.

Daigne le ciel soustraire notre atmosphère nationale de ces miasmes délétères qui empoisonnent le peuple.

C. B.

**Dr C.-E. MINGUY**

Médecin-Chirurgien

Rayons X — Electrothérapie

281, PREMIERE AVENUE  
Tél.: 4-2388**SOUCY**Peintre, Décorateur, Doreur,  
Tapissage, Peinturage,  
Imitation.Manufacturier d'enseignes de  
toutes sortes.Ouvrages de peintures  
en général.215 1/2 rue Ste-Marguerite  
QUEBEC  
Tél.: 7353

## AGENTS

Nous demandons des agents dans les centres des 35 comtés du District de Québec.

Notre journal, à cause de sa vigueur, est en demande partout, parce que ses lecteurs y trouvent toujours des critiques et des points de vue qu'ils ne rencontrent dans aucun autre journal. Adressez:

**FRANC-PARLEUR**

60 RUE ST-LOUIS

QUEBEC

## Tribune libre

## Réformes électorales et parlementaires

## Un projet d'ensemble. — On demande l'avis de tous les gens compétents.

"Le Devoir", 23 juin 1934.  
L'on dit : Beaucoup trop de nos partis politiques sont vieillissants, impuissants. . . D'autres sont nés qui ont la prétention de les remplacer. . . Ceux-là manquent d'autorité, ont des programmes trop vagues ou trop personnels. . . Aucun, tel que composé actuellement ne représente une idée vraiment et exclusivement nationale. . . Trop d'intérêts privés se cachent sous leurs couleurs. . .

Le parti libéral ou le parti, conservateur, constitués en des temps où les problèmes étaient profondément différents des problèmes d'aujourd'hui, sont-ils aptes à résoudre ceux-ci? Le parti travailliste ou ouvrier, les fermiers-unis, le parti socialiste ou les autres, de même calibre offrent-ils plus d'aptitude à la solution de ces problèmes? . . .

L'un ou l'autre, ou les uns et les autres, n'apparaissent plus guère que comme des syndicats d'intérêts et d'ambitions politiques, incapables de résister aux grands courants de passions ou d'idées qui, aux heures de crise, traversent le pays.

Ne pourrait-on arriver à recréer, en quelque façon, nos partis politiques? ou mieux encore, à les unir?

Sans doute, le problème est difficile de trouver une formule électorale parfaite. . . Celle qui, à mon sens, offre un mystère électoral et un régime parlementaire très simples et très pratiques. Le voici:

(a) Les membres du conseil d'une municipalité rurale ou de village, les échevins d'une ville ou d'une cité, sont élus, à date fixe, par leurs concitoyens qui les connaissent bien et savent, d'ordinaire faire un choix heureux et pratique.

(b) Les maires des municipalités rurales et de village forment le conseil de comtés lors des sessions du conseil de comté ces maires sont mis au courant et apprennent à connaître les conditions d'existence qui règnent dans ce comté, l'état des affaires, les besoins des contribuables, les problèmes qui demandent une solution, etc., etc.

(c) Pour présider à leurs délibérations, ces maires ou conseillers de comté se choisissent un chef qui prend le nom de "Préfet" de comté et ce préfet est censé être l'homme le mieux qualifié à prendre promouvoir et sauvegarder les intérêts de ses commettants.

Ne semble-t-il pas que ce "préfet" soit ou pourrait être l'homme le plus apte à bien représenter les électeurs de ce comté?

Oui, si ces maires, formant le conseil de comté et, partant, représentant tous les électeurs municipaux, ne croyaient pas devoir confier le mandat de "député" à l'un d'entre eux, pourquoi la loi électorale ne les autoriserait-elle pas à confier ce mandat à tout autre citoyen canadien qu'ils en jugeraient digne de quelque lieu qu'il fût, de quelque profession ou métier qu'il puisse être, avocat, médecin, agriculteur, journaliste, ingénieur, marchand, notaire, prêtre, professeur, industriel, financier, etc., etc.

(d) Le conseil d'une cité ou d'une ville dont l'étendue comprendrait plus d'un comté, comme Montréal, Toronto, Québec et autres, désignerait parmi ses membres, outre le maire qui serait député "ipso facto", celui ou ceux qui seraient députés.

(e) Ces députés choisiraient, eux-mêmes, le premier ministre et recommanderaient humblement au gouverneur général ou au lieutenant-gouverneur, suivant le cas, d'inviter ce premier ministre à former son cabinet. . .

(f) Avec ce système électoral l'on mettrait fin aux élections parlementaires, soit provinciales, soit fédérales. De là une économie appréciable, puisque, dit-on, une élection fédérale coûte près de \$2,000,000 et que les élections provinciales entraînent aussi de fortes dépenses officielles. . .

(g) Ces élections municipales

auraient lieu tous les cinq ans, à date fixe; de là, stabilité et durée des conseils municipaux et de ville et de cité, durée et stabilité des parlements. . . et personne ne pourrait se plaindre que l'on ne peut jamais savoir à l'avance quand auront lieu les élections. Et les électeurs, ayant, pour ainsi dire, leur député sous la main, pourraient exercer sur lui une influence salutaire.

(h) Si, par extraordinaire, les députés désignaient au gouverneur général ou au lieutenant-gouverneur, pour être premier ministre, un homme qui ne fût pas député, le préfet d'un comté pourrait lui céder son mandat et le premier ministre devient "ipso facto" préfet et député de ce comté.

(i) Les déboursés, aujourd'hui, enouours par le gouvernement pour la tenue d'une élection, étant éliminés, une meilleure indemnité pourrait être payée aux députés.

(j) Avec ce régime nouveau, la députation, formée par ces préfets de comté, serait absolument et réellement représentative et bien au courant des besoins de chaque comté et de ses richesses, de ses marchés, de ses industries, de son agriculture, etc. . .

(k) Et les querelles et rivalités de parti disparaîtraient pour le plus grand bien de la population. . . et sa moralité.

(l) Le droit de suffrage ou de vote serait basé sur les listes des électeurs municipaux, préparées par les secrétaires des municipalités; de là économie de \$600,000 si l'on prend comme base les chiffres donnés par le premier ministre pour solder le coût de la nouvelle liste des électeurs canadiens.

Et l'on aurait le suffrage féminin, lors des élections provinciales dans la province de Québec, puisque aux élections municipales les veuves et les filles majeures qui sont propriétaires, ont droit de vote. . . ce qui mettrait fin à l'agitation et aux revendications des groupes féminins qui demandent le suffrage aux élections des députés provinciaux. . .

(m) Le préfet du comté serait député à Ottawa, le sous-préfet député dans la capitale de sa province. . .

(n) Les circonscriptions électorales ou comtés seraient les mêmes pour la représentation au Parlement du Canada et aux diverses législatures provinciales. De là diminution du nombre des députés aux Législatures ou Parlements provinciaux et, partant, sensible économie. . .

(o) Ce système électoral et parlementaire créerait, semble-t-il, un esprit d'émulation et de travail civique chez tous les citoyens, chacun pouvant espérer être appelé, un jour ou l'autre, à représenter ses concitoyens dans les parlements de son pays. . .

Et que d'autres considérations ne pourrait-on pas mettre en li-

gne et qui militent en faveur du régime ci-dessus préconisé! . . .

Je livre ces idées à tous mes concitoyens et demande à la presse du Canada, à nos hommes politiques, aux maîtres de la science sociale, aux maîtres de la finance, à tous ceux qu'elles peuvent intéresser de les étudier, etc., et de vouloir bien faire part de leurs remarques à Me Napol Laliberté, avocat, 145' rue Scott, Québec.

Napol LALIBERTE

Ce projet de M. Laliberté a suscité de l'intérêt chez tous ceux qui déplorent les ravages qu'a fait parmi nous le stupide esprit de parti.

M. le notaire Coupal, de St-Rémi de Papierville a adressé la lettre suivante à M. Laliberté:

St-Rémi de Napierville, 26 juillet, 1934  
M. Napol Laliberté, avocat.  
Victoriaville.

Cher monsieur.

J'ai lu et relu avec attention votre article "Réformes électorales et parlementaires".

Je l'ai communiqué à plusieurs personnes: toutes en ont été enchantées.

Quel plan génial de restauration sociale!

De nouveaux, nombreux et avantageux ordres de choses en dériveraient.

L'application du principe: la machine la plus simple, la machine la meilleure.

L'œuf de Colomb vraiment.

Outre les conséquences bienfaitantes que vous signalez, combien d'autres avez-vous prévues dont l'énumération serait indéfinie et qui ressortiraient de votre système, entre autres: l'esprit de parti à tout jamais enterré, la crèche détruite, le patronage aboli, la guillotine démontée, en un mot table rase de tout ce qui empêche le char de l'Etat d'avancer pour le plus grand bien des administrés et sur laquelle vous avez résolu — à la Christophe Colomb — le plus grand problème national!

Nos gouvernements sortis de l'urne municipale administreraient certainement la chose publique comme s'efforcent de le faire nos conseils municipaux avisés et soutenus par ceux de leurs contribuables qui cherchent eux-mêmes à boucler leur budget. Tout irait, même en ce temps de crise, dans le meilleur des mondes. Près de cinquante années de secrétariat doivent suffire pour m'en convaincre.

Comme le Grand Découvreur, à tous ceux que votre plan enthousiasme et que nos économistes devraient étudier sous votre direction, vous pouvez répondre: "Il ne s'agissait que d'y penser".

Je ne vivrai peut-être pas assez longtemps pour jouir des jours heureux que ce nouveau mode de gouvernement nous procurerait certainement, mais j'ai au moins le temps de vous féliciter et de vous souhaiter le courage nécessaire pour sa réalisation.

Ma faible adhésion à votre projet compte pour bien peu mais j'en suivrai avec intérêt le progrès en demeurant bien sincèrement.

Votre tout dévoué,  
(Signé) M. COUPAL.

## POINTES SECHES

Il passera à la postérité le nouveau ministre des Travaux Publics sous les nom et sobriquet de Uzéais Gervais-la-Pompe.

Aura-t-on deux partis de nuisance? Celui de Houde et celui de Lacroix. A moins que Philippon n'en fonde un troisième.

Toutes les créations du Régime de même que tous les exécuteurs de hautes et basses oeuvres sont encore là derrière le rideau.

M. Césaire Gervais, le nouveau ministre nous fait l'effet d'un parfait "zéaïs". C'est lui qui a déclaré qu'il pomperait ses adversaires.

Un premier ministre n'est pas toujours celui qui mène. Exemple le ministère Godbout qui obéira à des ordres des autres du désordre.

Les mêmes gangsters politiques que ceux du Régime gravitent autour du ministère Godbout, les uns dans l'ombre, les autres en plein jour.

Un grincheux d'Ontario dit que les billets de la Banque du Canadien ne diront plus "Good bye", mais "au revoir". Honni soit quimal y pense.

Nous avons eu le régime taschereautiste, nous aurons sa continuation dans le Régime godboutard qui continuera le règne des budgetivores.

Des femmes républicaines de Toledo ont décidé de faire une cabale de porte en porte en faveur du parti républicain. Quand les femmes s'en mêlent...

La rampe du drapeau libéral

a été salie d'attouchements indignes, écrit un plumitif du "Canada". C'est ce drapeau que portera le gouvernement Godbout.

On parle encore d'une langue internationale. L'espéranto n'a plus d'espérance. Il a vécu plus longtemps que le Langage des nombres de notre de Bouchetville.

Le procureur général forcera-t-il Josef Cohen à restituer l'indemnité parlementaire qu'il a frauduleusement extorquée puisque son élection a été frauduleuse et nulle?

Evidemment les Américains se civilisent, ils commettent moins d'actes de vandalisme. La preuve, c'est que le "Queen Mary" a pu laisser New York avec toutes ses hélices.

Il est bien vrai que Taschereau a résigné comme premier ministre ainsi que tous les membres de son cabinet, mais les neveux de la province sont encore là et partout.

## A DROITE OU A GAUCHE

Il y a souvent des gens qui me disent: "A droite, mon vieux, carrement à droite".

...et il s'en trouve toujours d'autres pour me conseiller: "A gauche, légèrement à gauche".

...Mais nonobstant ces appartenances subséquentes, je reste de votre avis, ma chère,

...et je continue à penser que ce qui me va le mieux, c'est plutôt que de me séparer les cheveux au milieu, je les renvoie complètement en arrière.

## JOYEUSE TRISTESSE

Charles. — Dis-moi donc ce que l'ami Louis, aujourd'hui, il rit, il pleure. . .

Jean. — Il enterre sa vie de garçon.

## A L'AFFICHE

## THEATRE CAPITOL

Programme sujet à changement

Vendredi, Samedi, 10-11 juillet. — Deux grands films. — "EARLY TO BED", avec Charles Ruggles, Mary Boland. Et "THE BISHOP'S ADVENTURE", avec Maureen O'Sullivan, Edmund O'wenn, Lucile Watson, Reginald Owen, Dudley Digges, Norman Foster.

Dimanche, Lundi, Mardi, 12-13-14 juillet. — Sylvia Sidney, Spencer Tracy, dans "FURY".

Mercredi, Jeudi 15-16 juillet. — "LE ROMAN D'UNE ORPHELINE" de Henri Deyglun, avec la troupe BARRY-DUQUESNE

Vendredi, Samedi, 17-18 juillet. — Deux grands films. — Jean Hersholt, Done Ameche, Allen Jenkins, dans "SINS OF MAN".

Et Paul Cavanagh, Helen Wood, dans "CHAMPAGNE CHARLIE".

Matinée, semaine: 25c — Matinée, dimanche: 25c et 35c — Tous les soirs: 30c et 40c.

## THEATRE VICTORIA

Dès samedi. — "LE PERE D'UFOYER", l'histoire célèbre de Dickens avec Jim Gerald, Jeanne Boitel. Le conflit de toutes les passions du coeur.

Aussi au même programme Tramel dans "LE PERE LA CERISE", avec Madeline Guitly. La philosophie d'un amateur de courses.

Continueuse tous les jours de 1 à 11 h. p.m.

## THEATRE CARTIER

Aussi une somptueuse fantaisie musicale à grand spectacle avec le plus célèbre orchestre tzigane au monde: "JUANITA", avec les plus grands artistes français.

Samedi à Mardi, 11 au 14 juillet — Stan Laurel et Oliver Hardy dans "THE BOHEMIAN GIRL".

Aussi Bette Davis et George Brent dans "THE GOLDEN ARROW", et plusieurs autres sujets.

Matinée: 12c — Soirée: 21c (plus taxe).

## AU CINEMA DE PARIS

France-Film présentera samedi et toute la semaine qui suivra un aspect nouveau du grand maître comique de l'écran français, RAIMU dans "GASPAR DE BESSE", en programme double avec Fernandel et Alice Tissot dans le "CHERI DE SA CONCIERGE".

Pour mardi et jeudi soir, à 11 heures, reprise du grand film "UNE FOIS DANS LA VIE" avec Noël-Noël. Aussi vaudeville filmé.

## MAISON CREMAZIE

60 RUE ST-LOUIS

Maison paisible, Chambres joliment meublées, Couchettes ou Divans très confortables.

Les touristes trouveront ici un reconfortant repos dans une atmosphère agréable dans un quartier résidentiel recherché.

Chambres au mois ou à la semaine pour résidents.

TEL. : 4-4802

## "L'affaire Jobidon"

De tous les discours radiodiffusés depuis plus de six mois, il ne reste que vagues souvenirs.

Il en fut un pourtant dont le retentissement se répercute encore dans la Presse du pays, et valut à son auteur d'être banni pour toujours des micros de la Radio-État.

C'est celui du Notaire Gustave Jobidon, prononcé au soir du 15 avril dernier, au Château Frontenac, à Québec et radiodiffusé dans la province.

Or nous croyons opportun d'attirer l'attention publique sur le fait que ni l'ex-premier ministre Taschereau, ni la presse ministérielle, ni l'Ordinaire, ni la Judicature, ni le Barreau, ni la Chambre des Notaires, ni personne n'ait même tenté d'attaquer cette thèse de la "Primauté du Droit sur la Loi" qui est à la base même du conservatisme chrétien.

Par contre, nous savons de façon pertinente que la thèse du Notaire Jobidon fut immédiatement imprimée et diffusée par une communauté religieuse pour l'édification et l'instruction de ses membres et que maints dignitaires du clergé et du Barreau ont, par la suite, prodigué leurs approbations élogieuses à son auteur.

Des douzaines de juristes et des centaines de critiques en ont fait l'analyse minutieuse, mais aucun n'en put ébranler la structure.

C'est donc dire que le Notaire Jobidon émettait de profondes vérités, frappait juste et en temps utile, puisque la furie oppositionniste, tout comme si elle s'en fut avivée, déclancha illico l'attaque furibonde qui aboutit à la démission du ministre Taschereau.

Jusqu'à preuve contraire, il semble que la Commission Canadienne de la Radio-État a commis une erreur grossière envers le Notaire Jobidon et même envers l'électorat de cette province.

Nous reviendrons sur "L'Affaire Jobidon", vu l'intérêt grandissant qu'elle apporte dans les esprits attentifs et qui se manifeste dans presque tous les discours des politiciens libéraux; et nous étudierons la conformité de cette thèse déjà fameuse aux événements politiques qui se sont précipités tout depuis. D'ici là nous prions la C. C. R. de ne pas consommer davantage sa stupidité en maintenant plus longtemps le "ban illégal" qui prive ce citoyen de sa liberté de parole.

LE JOURNAL

## L'ANNONCE

D'après un relevé fait d'après des chiffres incontestables, les Marchands-Détailants de l'Amérique du Nord, — les États-Unis et le Canada, — ont dépensé la plus forte somme de leurs appropriations pour l'annonce sous toutes ses formes en publicité dans les journaux.

Pour chaque piastre dépensée, la répartition s'établit comme suit:

- 64c dans les journaux.
- 11c pour l'étalage.
- 8c pour le personnel publicitaire.
- 5c pour les accessoires.
- 4c pour divers media.
- 3c pour l'annonce directe par la poste.
- 1c pour la radio.
- 4c pour dépenses générales.

Yes marchands avisés savent se servir efficacement du journal.

Naturellement les grands journaux offrent un attrait particulier aux grands annonceurs, mais les petits journaux d'idées ou de combat ne doivent pas être négligés parce qu'ils atteignent souvent une bonne classe de clients, qu'ils sont lus plus assidûment que les grands journaux, que les annonces ne sont pas noyées, qu'elles sont plus sûres d'être lues parce que, généralement, toutes les pages intéressent leurs classes de lecteurs.

Tél. Marquette 9331\*

ALEX. JULIEN, Prop.

## HOTEL PLAZA, ENRG.

446-448 Place Jacques-Cartier — Montréal

50 CHAMBRES — 26 AVEC BAIN

Eau chaude et téléphone dans chaque chambre. — Repas servis jour et nuit. — Service de Bières et Vins.

Déjeuner à la carte — Dîner et souper Table d'hôte: 40c

Chambre simple: \$1.00 — Double: \$1.50 —

avec bain: \$2.00.

## King à Bennett

Sur les dernières heures de la session, M. Bennett n'avait pas encore cessé de parler. Il continuait à critiquer certaines mesures lorsque M. King lui fit l'ironique compliment suivant:

Puis-je assurer mon honorable ami que je pense que tous les membres de cette Chambre conviendront qu'il a gagné son salaire. S'il était assez bon de nous permettre d'ajourner à midi, il aura droit à un bonus".

## La pompe à Zézais

Le nouveau ministre du cabinet Taschereau-Godbout-Bouchard, l'honorable Zézais Gervais, a déclaré dans un grand discours à Sherbrooke qu'il allait pomper ses adversaires.

Si sa pompe est une pompe aspirante il pompera les saloperies du Régime Taschereau; si c'est une pompe refoulante, il répandra tout autour de ses collègues la fange dans laquelle s'est effondré le Régime; si c'est une pompe à air elle fera éclater tous les scandales que le Régime a voulu étouffer.

Mais sa pompe sera plutôt une pompe funèbre.

## Agrandissements de portraits

Nous avons eu occasion de recevoir des plaintes contre des escrocs qui parcouraient la campagne sollicitant des commandes pour agrandissements de portraits.

Les individus qui sont en dessous de ce "racket" ont leur centre d'opération à Montréal d'où ils ramifient dans toutes les directions.

Nous ne saurions trop dénoncer cette escroquerie qui se pratique depuis quelques années et qui a fait plusieurs victimes dans le district de Québec.

Un correspondant de "L'Auto-rité" de Montréal, donne des renseignements sur cette exploitation. Nous en détachons les passages suivants:

Dans l'édition du 25 juin de votre journal, vous avez effleuré un sujet d'une brûlante actualité quand vous parlez du "racket du portrait agrandi", et que vous vous demandez s'il existe réellement tel que décrit.

Il existe bel et bien et fleurit au nez des autorités avec une audace et une désinvolture sans bornes. Ne croyez-vous pas qu'il serait temps que le procureur général s'en occupât en faisant procéder à de petites enquêtes ici et là, surtout dans nos campagnes, afin de constater à quel point nos braves cultivateurs, pourtant victimes de la crise, comme les citadins, sont exploités par certaines compagnies "portratistes".

De bonne heure le printemps on lance sur la route des centaines d'agents à la recherche de commandes pour l'agrandissement de portraits de famille, comme vous le disiez dimanche, en se servant de concours fictifs sur lesquels sont greffées des primes encore plus fictives.

On leur dit: "Vous avez un 'prix' à gagner", et l'on sait la magique influence de ce mot prix auprès de nos campagnards, qui se croient participants à une loterie.

Puis après l'agent vient l'homme aux "épreuves", je veux dire des épreuves des portraits, qui préparent celles qu'il fera subir aux boursés. Le truc consiste à marquer dans un coin de chaque épreuve, un nombre de points variables entre 90 et 98 sur un total de 100. Ces points sont censés varier avec le plus ou moins de ressemblance et de goût artistique du portrait selon le verdict d'un comité d'artistes qui n'a jamais existé. Cette fumisterie a pour but d'engager le malheureux client à acheter un cadre, car pour avoir droit de figurer dans le concours en question, l'achat du cadre est nécessaire.

Lorsque la mouche est prise, on lui fait signer l'engagement de payer telle ou telle somme et le tour est joué. C'est dans le cadre que de prétendues compagnies, représentées par de simples particuliers, font leur profit. Une enquête démontrerait facilement que ces cadres, d'une valeur d'une piastre ou pas beaucoup plus, sont vendus \$5.00, \$8.00, \$10.00, \$25.00 et même plus.

Lorsque le ramasseur de piastres, baptisé du nom de "livreur" passe avec le portrait encadré, il se produit des engueulades assez vives au sujet des "prix" qui ne viennent pas. Le livreur se dit étonné à la compagnie "agrandissante". La plupart des portratistes n'avaient leur pilule, mais comme d'autres sont récalcitrants le livreur, pas très sûr, et non sans raison, de la valeur de son contrat, fait mine de s'indigner beaucoup et, laissant là le portrait revient à Montréal avec le cadre.

Dans ce cas, la transaction est jugée mauvaise par la compagnie, mais elle ne se décourage pas pour si peu. Ses autres agents et livreurs sont plus heureux ailleurs, et l'on peut calculer qu'une seule desdites compagnies, ou plutôt un seul homme réalise annuellement un bénéfice de \$12,000.00 à \$15,000.00 au détriment des gogos avides d'avoir leur binette agrandie.

Ce racket, qui a trop duré, devrait être aboli sans retard. Dans l'intérêt public, votre journal, fidèle défenseur du peuple, devrait attirer sans délai sur cette exploitation l'attention des autorités compétentes. Celles-ci du reste, n'auront pas à procéder à une longue enquête, en se servant des

Des baigneurs de la Colombie Britannique ont vu le serpent de mer, ils l'ont mesuré: la tête cinq pieds sortie de l'eau le corps trois de diamètre. Mais Geery McGeer n'était pas là, ni Camilien Houde.

## GARAGE

### Henri Maheux

REPARATIONS

GENERALES

391, Boul. Charest

LISEZ

## "L'UNITE"

L'organe officiel de la Corporation des Chambres Economiques  
Journal d'idées et d'action  
Indépendant  
Franchement catholique  
Essentiellement Canadien-Français  
50 sous par an  
180 Ouest rue Ste-Catherine  
MONTREAL

## J-E-D. MIGNAULT O.O.D

EXPERT OPTOMETRISTE et  
OPTICIEN

Gradué de Toronto et Montréal

Gradué; Docteur en optique de l'American Optical College Detroit, de Philadelphia Optical College, Philadelphie



Bureau: 9.30 à 5 p.m. et de 7 à 8 p.m.

Examen de la vue—Lunettes—Etc. Expert pour Canadien National, Eastern Lines Ltd, les RR. SS. Ursulines, etc, etc, etc.

52 rue ST-JEAN — QUEBEC

Tél.: 2-1803

indications précises que je fournis, en plus de cette lettre, pour découvrir le pot aux roses. Merci de votre hospitalité et à bientôt.

Pour vos approvisionnements de charbon et de bois de chauffage, adressez-vous toujours à

## LANE & ROBITAILLE

Importateurs indépendants  
QUAI ALLAN — RUE CHAMPLAIN TEL. 4-4678

## P.-A. BOUTIN

ASSUREUR

80, rue St-Pierre

Tél.: 2-3884

Radio Stewart Warner et Philco  
Laveuse Electrique  
Spécialité: Service en Radio.

Tél.: 2-8768

## Attention.

La maison L.-A. GAUCHER, ENRG. a le plaisir de venir annoncer à sa nombreuse clientèle que toute réparation sortant de leur atelier porte une garantie de 90 jours à partir de la date de livraison.

INSPECTION GRATUITE CHEZ VOUS — PRIX MODERES

## LA MAISON L.-A. GAUCHER Enr.

98 RUE DU PONT

QUEBEC

## LA DERNIERE LUTTE

## LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DEVRAIT INTERVENIR

Depuis un couple de mois trois lutteurs sont morts des suites des joutes qui ont eu lieu aux Etats-Unis et au Canada.

Ce sport est devenu un véritable carnage de bêtes sauvages.

Lundi dernier, à l'Aréna, entre Yvon Robert et Charlie Strack, les méthodes employées par l'Allemand, sont une véritable disgrâce et auraient mérité l'intervention de la police.

"Frankenstein" Marshall s'est vu disqualifier à cause de ses méthodes sauvages.

Les règles de la lutte n'ont pas été observées. Ce n'est plus la science qui prime, c'est la plus dégoûtante et la plus féroce animalité.

Ces spectacles d'une brutalité inconcevable ne devraient pas être tolérés dans un pays civilisé.

Si les Etats-Unis sont assez dévoyés pour se complaire à des exhibitions aussi féroces, nous devrions prendre les mesures nécessaires pour empêcher ces dégoûtantes manifestations.

Si l'on veut continuer ces exhibitions, que les lutteurs respectent les décisions des arbitres qui sont basées sur des règles acceptées de tous les bons sports, mais que l'on ne tolère plus la mise en scène de véritables bêtes féroces qui cherchent plutôt à tuer qu'à lutter convenablement.

Les batailles de coqs et les batailles de chiens sont défendues par la loi, la police arrête les "cocassiers" lorsqu'ils sont surpris, les spectateurs sont arrêtés aussi.

Mais deux individus qui s'affrontent pour se fracasser les mâchoires, se disloquer les épaules, peuvent impunément se détruire sans que les autorités interviennent.

A Montréal, il y a à peu près un mois la police et un échevin ont dû intervenir pour empêcher des actes de véritable bestialité d'un ancien dompteur de lions de Californie.

Belle civilisation, belle formation pour la génération qui pousse.

## AVENTURE D'UN DES VOLEURS DU SOU DU PAUVRE

Il est arrivé une cocasse aventure à un des voleurs du sou du pauvre.

Samedi dernier, le propriétaire d'un théâtre de St-Roch surveillait lui-même la rentrée des dix sous au bureau du contrôle des billets lorsque huit Américains accompagnés de deux enfants en bas âge se présentèrent à la porte porteurs de dix billets d'entrée.

Le portier refusa de laisser entrer les enfants qui étaient trop jeunes. C'est alors que le propriétaire du théâtre où l'on a trouvé une grande quantité de faux billets du sou du pauvre s'interposa et ordonna au portier de les laisser pénétrer.

Lorsque les Américains furent bien installés sur leurs sièges, le propriétaire voleur du sou du pauvre apostropha son portier de la façon suivante:

—Tu sais, mon vieux, si la police s'aperçoit de cette infraction, nous serons condamnés à l'amende. Et c'est toi qui paiera cette amende parce que c'est toi qui étais à la porte et qui les a laissés entrer.

Indigné, le portier sauta à la gorge de son patron qui cria:

—S'il me frappe, appelez la police.

Ce propriétaire de théâtre est évidemment malhonnête chaque fois qu'il a la chance d'être "croché".

## Elles ont été honnêtes, ces élections

De son siège à la Chambre, pendant la dernière session qui a fini en queue de poisson, M. Godbout, le nouveau premier ministre du Régime, a déclaré avec un aplomb imperturbable que les élections avaient été faites honnêtement.

Cette affirmation effrontée, après le rapport officiel du greffier de la couronne qui signalait les votes à 110 pour cent, n'a pas manqué de soulever un immense éclat de rire.

Mais ne voilà-t-il pas que le Josef Cohen, le député juif de la division St-Laurent, vient d'avouer toutes les manoeuvres frau-

duleuses qu'il a pratiquées pendant l'élection. Il a fait une confession de jugement sur toute la ligne.

Lisez-moi ça en vous beuchant le nez:

"Le défendeur consent à ce que la présente pétition en contestation d'élection soit maintenue et accordée, mais uniquement quant aux conclusions suivantes, savoir:

"Que le défendeur Josef Cohen dont l'élection et le rapport d'élection sont contestés par la pétition dans cette cause, n'a pas été dûment élu et n'a pas été dûment déclaré élu; que l'élection du défendeur à la dite élection est irrégulière et nulle, et le rapport d'icelle irrégulier et nul, et que la dite élection elle-même est irrégulière et nulle et qu'elle soit annulée;

"Qu des manoeuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une large mesure à la dite élection;

"Et que le défendeur soit condamné aux dépens en faveur des avocats du pétitionnaire, y compris le coût de tous exhibits, originaux et copies, ordonnés ou produits en vue de la dite pétition, tous frais d'experts et autres, faits et encourus légitimement par le pétitionnaire en vue de la pétition.

(signé) Josef Cohen,

"Contresigné:

"Geoffrion & Prud'homme,  
"Procureurs du défendeur".

Et c'est ce fraudeur qui a soutenu de son vote le ministère Taschereau, qui a siégé à la dernière session tout près de M. Godbout.

Et c'est ce banditisme électoral que M. Godbout considère comme des manoeuvres honnêtes?

En présence d'une telle conception, que peut-on attendre d'un premier ministre qui manifeste une mauvaise foi aussi flagrante?

Ou bien il est un parfait inconscient, un "braque" caractéristique, ou bien il est un sinistre farceur qui ne mérite même pas la confiance des Juifs.

Cohen a annoncé qu'il ne se représenterait pas, mais Godbout qui a tout approuvé les cochonneries de Cohen, qui a même eu le culot de déclarer de son siège en Chambre que les élections avaient été faites honnêtement, peut-il inspirer la confiance d'un seul électeur qui tient à sa réputation d'honnête homme?

En effet, il ne peut y avoir que ceux qui sont barbouillés de rouge crasse jusque dans les recoins de leur cervelle qui peuvent consentir à supporter un gouvernement aussi malpropre.

## SOYONS UNIS! SOYONS SINCERES!

"Je serai à la tête d'un gouvernement national... pour restaurer la province".

Maurice DUPLESSIS

Nous tous qui avons compris enfin que l'esprit de parti nous a acculés à la ruine et à l'asservissement, ayons le courage de nos convictions. SOYONS UNIS, SOYONS SINCERES, et appuyons l'homme du jour, le vaillant chef de l'Union Nationale, Maurice Duplessis, et ses lieutenants les VRAIS NATIONAUX.

Nous devons nous rallier à Maurice Duplessis et lui donner la préférence sur Paul Gouin, que nous estimons et dont nous admirons les talents, parce que nous sommes convaincus que Maurice Duplessis est celui des deux qui est vraiment sincère.

Maurice Duplessis a dit: "JE SERAI A LA TETE D'UN GOUVERNEMENT NATIONAL NON POUR ABAISSER OU RELEVER UN PARTI OU L'AUTRE, MAIS POUR RESTAURER LA PROVINCE". Et comme preuve de sa sincérité, Maurice Duplessis a condamné publiquement la politique de M. Bennett, chef du parti conservateur-tory. Il a rompu ainsi, généreusement avec le parti conservateur, quoique les crêchards du "SOLEIL", du "CANADA" et de leurs satellites prétendent le contraire dans le but de jeter le discrédit sur l'Union Nationale, et afin de conserver l'assiette au beurre. Il a rompu avec tout ce qui touche au parti conservateur, en dépit des insinuations de quelques-uns de ses alliés d'hier, qui savent bien, mais ne veulent pas admettre publiquement que Maurice Duplessis est sincère.

A l'exemple de Maurice Duplessis et de ses lieutenants, sachons nous libérer de toutes attaches aux deux vieux partis, libéral et conservateur, et rallions-nous sans tarder à la cause de l'UNION NATIONALE qui demande la coopération de toutes les bonnes volon-

tés. Il faut faire un acte d'énergie. Eh bien, faisons-le dans un effort commun pour la restauration sociale de notre chère province.

Que notre mot d'ordre, notre cri de ralliement soit: "Donnons à notre chère province un programme

de restauration sociale, économique et politique". C'est ce programme que MM. Hamel, Drouin, Grégoire, Tremblay, Leduc et tous les vrais NATIONAUX préconisent à la suite du chef.

Nous serons de véritables patriotes, si nous savons déraciner le mal à sa base. SOYONS SINCERES et rappelons-nous que nous sommes à un tournant de la route où s'engage l'avenir de notre "PETITE PATRIE", le QUEBEC. Il dépend de chacun de nous de faire en sorte que cette patrie, si nous l'aimons vraiment, puisse se développer et prospérer bientôt pour nous et pour nos enfants. Pour atteindre ce but, il nous faut nous unir dans la lutte nationale qui se poursuit afin de faire triompher les principes sociaux chrétiens qui, seuls, sont les garants de notre survivance comme groupe ethnique. Pour atteindre ce but, il faut laisser de côté la mesquine envie et la jalousie qui nous tuent, nous, peuple canadien-français. Envie, jalousie, que de bévues on commet à cause de vous. Faisons donc en sorte de nous corriger de ces défauts nationaux si nous voulons réussir. A ce propos, il me fait plaisir de répéter ici les paroles que Georgette Gilbert écrivait dans son beau livre intitulé "VARIATIONS" (livre dont je conseille, en passant, la lecture à tous nos Canadiens: pères et mères de famille, jeunes gens et jeunes filles).

"Ce fut toujours l'UNION qui fit la force des sociétés et des nations, écrivait Mademoiselle Gilbert, l'union des efforts, l'union des intelligences. Non pas un éphémère ralliement deux ou trois fois par année aux jours de fêtes patronales et nationales, où des mots sonores célèbrent le patriotisme, mais la conviction sincère que l'on doit être un membre utile dans la famille canadienne où il y a pour chacun des devoirs à remplir, des fiertés à sauvegarder", et... je complète l'idée de l'auteur en ajoutant, des droits à défendre, des abus à condamner. Mais afin que cette UNION soit SOLIDE et DURABLE, il faut faire passer en second lieu l'intérêt personnel. Hélas, combien peu, de nos jours, pratiquent le vrai désintéressement en faveur de la "CHOSE PUBLIQUE"; combien aiment véritablement leur nation et comprennent le sens du mot "patrie"?"

"Cessons donc nos luttes fratricides" comme nous le demandait le grand Mercier. Et ici j'ouvre une parenthèse et je m'adresse aux messieurs du "CANADA", du "SOLEIL", à tous les partisans du régime libéral-trustard, et aussi à la "PROVINCE", à M. Lacroix et son groupe qui ont pris, pour leur, cette devise, et je leur dis: Si vous êtes imbus de patriotisme sincère, comme vous le prétendez, cessez de combattre un homme intègre et qui a donné des preuves d'esprit national, Maurice Duplessis.

Au lieu de le jalouser et de chercher à lui nuire, si vous n'avez pas assez de charité pour admettre les brillantes qualités de l'homme qui a détruit le monstrueux régime taschereautiste, ayez au moins suffisamment d'amour pour la cause qu'il représente, pour l'ordre qu'il désire établir dans notre province. Et pour le bien de la nation, renoncez à vos luttes mesquines, à vos insinuations mensongères, et n'empêchez pas les vrais principes nationaux de triompher...

PEUPLE DU QUEBEC, Maurice Duplessis a entrepris une campagne d'assainissement social à travers notre province, aidons-le ! Nous avons besoin, en effet, d'hommes intègres et désintéressés, si nous ne voulons pas aboutir à l'anarchie communiste dans laquelle se débattent actuellement plusieurs nations. SOYONS SINCERES! SOYONS UNIS! et la cause de l'UNION NATIONALE, — notre cause à tous, — triomphera bientôt!

Paul-André PERRAULT

**La grande vente de souliers pour dames à \$1.00 bat son plein  
DANS LES POPULAIRES MAGASINS DE CHAUSSURES  
ALPHONSE TALBOT**

7, RUE ST-JOSEPH

:::

45, RUE ST-JOSEPH